



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA EN SEANCE ORDINAIRE, EN MAIRIE DE MALAUNAY LE :

LUNDI 22 JANVIER 2024 A 17H00.

À L'ORDRE DU JOUR :

- DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE
- COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU D'UNE DÉLÉGATION DONNÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2023

EDUCATION-ENFANCE-JEUNESSE

1. TRANSFERTS D'ÉCOLES DE MALAUNAY : DE L'ÉCOLE MATERNELLE OLIVIER MIANNAY VERS L'ÉCOLE MATERNELLE GEORGES BRASSENS ET DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GEORGES BRASSENS VERS L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE OLIVIER MIANNAY

CULTURE-ANIMATION DE LA VILLE

2. SIGNATURE D'UNE CONVENTION ANNUELLE AVEC LA VILLE DE MAROMME POUR LE PRÊT DE MATÉRIEL

RESSOURCES HUMAINES

3. MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL DU PERSONNEL DE LA VILLE ET DU CCAS DE MALAUNAY
4. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA VILLE ET DU CCAS DE MALAUNAY

FINANCES

5. MODIFICATION DE LA DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT LOGEO SEINE
6. MODIFICATION DE LA DEMANDE DE GARANTIE EMPRUNT LOGEAL IMMOBILIÈRE
7. APPROBATION D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE GESTION DU RÉSEAU DE TÉLÉDISTRIBUTION DU HAMEAU DE FREVAUX A MALAUNAY



GUILLAUME COUTEY

MAIRE DE MALAUNAY